

Réunion des Présidents de club 06 septembre 2019

Merci et bienvenue à toutes et tous pour votre présence à cette réunion de rentrée des Présidents de club.

Avant de commencer, ayons une pensée pour Nicolas BEAUBRAS qui nous a quitté au mois de mars.

Souhaitons la bienvenue à Benjamin CHEYNET nouveau président de Prades Le Lez. Un club est en cours d'affiliation « les archers de Gignac ».

Nous allons faire un petit bilan de la saison écoulée :

Nous avons terminé la saison 2018/2019 avec 970 licenciés contre 926 la saison passée, Tableau ci-dessous.

Bilan sportif 2018 / 2019

De bonnes participations individuelles aux divers Championnats Régionaux et Nationaux avec de beaux podiums. Ayant peur d'en oublier, je ne citerai que les podiums qui seront récompensés ce soir. (Chantal fera le détail complet pour l'AG et ce dernier sera mis sur le site du CD).

Le club de Lat'Védas accède en DN2 hommes la saison prochaine

L'équipe masculine du MAC continuera à évoluer en DN2 la saison prochaine.

Le club de Montpellier rejoint Lat'Védas en tant que club ETAF

Quatre équipes jeunes étaient présentes à Riom. (Frontignan BM, Lat'Vedas CJ et le MAC en BM et CJ)

En individuel, nous avons deux championnes de France en salle avec Nina BUHIT et Romane RUCHON de Frontignan. Mahé DISBEAUX de Frontignan est vice-champion TAE et Lucas DOMINGUEZ termine à une honorable 3^{ème} place à Riom. L'équipe BM de Montpellier se classe seconde en TAE à Riom. En Handisport belle prestation de Nicolas RENAUD qui reviens avec deux médailles celle de 2eme en salle à Calais et 3^{ème} en TAE à La Teste du Buch. Deux équipes étaient présente sur le championnat de France tir nature à Beaugency (Agde et Montpeyroux) et les Agathois reviennent avec 3 médailles Christophe GRIVOTTET vice-champion, JC COQUEL et David BOUTONNET terminent à une honorable 3^{ème} place.

Pour info Jérôme JULIEN de Lunel est champion d'Europe « field » et 2 fois champion de France en FFTL

Deux équipes ont participé au tournoi des mixtes à Chenevières fin juin (Lunel en BB et le MAC en compétiteurs confirmés). Il y avait eu 2 manches de sélections, un en salle à Frontignan avec 7 équipes en mars et un au MAC en extérieur fin mai avec 9 équipes.

Félicitations à tous nos sportifs pour leurs participations aux diverses compétitions.

Félicitations aussi et bienvenue à nos nouveaux arbitres. Ricardo EUSEBIO et Eric VIGOUROUX (VIAS) Steven ANDRE (AGDE) et Kristel BEZARD FALGAS (LAT' VEDAS)
Nous avons aussi 1 stagiaire arbitre en formation : Gilles BEAUBRAS (Lunel).

Félicitations à M. Aude THEVENET – BOUTEIX (Montpellier), Pascal LEPINAY (Le Crès) et Marc PECHON (Frontignan) pour l'obtention du diplôme E1 et à Alexandre LINO (Montpellier) pour son diplôme E2

Emploi :

Howard CATHERINE BEES2 salarié du CD est intervenu dans 5 clubs du département, (Frontignan, Le Crès, Lunel, Montpellier et Vallée de l'Hérault). Il assure le suivi et l'entraînement de nos jeunes compétiteurs dans les stages départementaux et compétitions et PPSD pour le CD34.

Il anime aussi des actions de découverte du tir à l'arc pour les collectivités et assure les formations des CQP tourisme de loisir pour le CREPS. Ainsi que les formations fédérales entraîneurs et assistant entraîneurs pour le compte du CRTAO.

Les clubs souhaitant bénéficier des interventions d'Howard, salarié du CD34 doivent en faire la demande écrite et ce dès le mois de février 2020 (réponse à donner pour l'AG). La demande est à refaire tous les ans, il n'y a pas de tacite reconduction. Nous vous en remercions par avance.

Cheveux d'argent :

Action menée depuis 2006, et que nous renouvelons, car elle se veut dans un esprit sportif et convivial, d'autant que nous avons 204 archers S3 dans le département. Une modique somme de 15€ pour la saison est demandée aux participants. A la demande du conseil départemental nous allons continuer d'instaurer les journées parrainages une fois par trimestre en essayant d'y faire venir plus de féminines. Cette saison, nous avons instauré des journées parrainage envers des personnes handicapées visuelles.

Stages jeunes 2018 / 2019

Stages de progression avec contrat d'implication pour les archers compétiteurs, sans hébergement coût 20 € les 2 jours avec repas tiré du sac.

* vacances de Toussaint : 23 et 24 octobre pour les jeunes compétiteurs B. M. C. au Crès.
Et stage d'une journée pour les archers des écoles de tir le 25 octobre.

* vacances de Noël : 04 et 05 janvier au CRES

* vacances d'hiver : deux stages les 19 et 20 février pour les compétiteurs. Les 21 et 22 février perfectionnement des archers en Niveaux des écoles de tir (au Crès).

* vacances printemps : du 16 au 18 avril (3 jours) pour les compétiteurs niveau National à Montpellier. Pour les archers compétiteurs niveaux départemental stage de 2 jours à Frontignan les 29 et 30 avril et les 2 et 3 mai pour le perfectionnement des archers en Niveaux des écoles de tir au CRES.

Ces stages ont été animés par Howard CATHERINE et des entraîneurs de club.

Merci à tous pour votre aide dans la collecte des inscriptions.

Il y a eu deux stages adultes.

Prévisionnel calendriers stages 2019 / 2020 :

Cette saison, nous allons mettre en place les stages départementaux compétiteurs Niveau National (Niveau score ETAF 520 pour les filles et 540 pour les garçons) sur trois jours. Ces Stages de progression avec contrat d'implication se feront à chaque petite vacance scolaire avec repas tiré du sac.

Des stages départementaux compétiteurs Niveau Départemental et Régional en club et à la demande du club pour permettre à des jeunes de progresser, et pour permettre à un plus grand nombre de participer

Stages pour les jeunes archers des écoles de tir en club et à la demande du club pour permettre à des jeunes de progresser, et pour permettre à un plus grand nombre de participer.

* vacances de Toussaint : 21 au 23 octobre pour les jeunes compétiteurs **N.N** B. M. C. au Crès

* vacances de Toussaint : 30 octobre pour les jeunes compétiteurs **N.D** B. M. C à Frontignan

Stage club 1 journée pour les jeunes des écoles de tir avec leur entraîneur.

* vacances de Noël : 02 et 03 janvier pour les jeunes compétiteurs **N.N** B. M. C.

* vacances d'hiver : du 17 au 19 février pour les jeunes compétiteurs **N.N** B. M. C.

26 février pour les jeunes compétiteurs **N.D** B. M. C à Frontignan

* vacances printemps du 06 au 10 avril (5 jours) pour les compétiteurs à Montpellier avec une compétition nationale commune avec Lat'Védas ?

15 avril pour les jeunes compétiteurs **N.D** B. M. C à Frontignan

* **Stages adultes** le vendredi 25 octobre et le vendredi 28 février

* **Réunion des entraîneurs** samedi 5 octobre ici de 13 H 30 à 18 H. (H.C.)

Formations fédérales :

Formation des arbitres, contacter Michel TERPAND (PCRA), Michel LASSIEGE et Alain TORCHON sont les formateurs et PCDA34.

Formation assistant entraîneur, entraîneurs fédéral, CQP technicien sportif... : voir le site du CRTAO. Inscriptions à faire individuellement sur l'espace perso de la FFTA.

A noter que les présidents de clubs doivent désormais valider les fonctions d'entraîneurs sur l'intranet de la FFTA de leurs entraîneurs diplômés.

Proposition de faire une formation assistant entraîneur les 12 et 13 octobre 2019.

Rencontres jeunes saison 2018 / 2019: Il y a eu 452 participants pour cette saison.

Le listing avec les changements de niveaux de nos jeunes pour la saison 2019 / 2020 va sortir, en tenir compte lors des inscriptions au premier concours. Pour le bon déroulement de ces rencontres jeunes, nous vous redemandons, de bien respecter les délais d'inscriptions.

Les poussins (voir additif au règlement des rencontres jeunes 2016) sont classés en P8, P9 et P10). Ils tirent tous à 10M et 2 X 8 volées de 2 flèches sur blasons de 80 ou 60 placés à 110 cm de hauteur. Pour les archers niveaux, les tirs se font à 15 M en deux séries de 8 volées.

La finale départementale jeunes 2019, qui a eu lieu à VIAS application du nouveau règlement avec les tirs qualificatifs le matin en huit volées de 3 flèches plus matchs éliminatoires l'A.M. jugé trop long par certains parents parce que les tirs de qualification se sont finis trop tôt, il faudrait commencer la compétition un peu plus tard. Lors de cette finale, nous avons remis un challenge par équipes de club « trophée Nicolas BEAUBRAS » qui sera remis en jeu tous les ans. Trophée gagné par le club de Lat'Vedas. La finale régionale des poussins devant avoir lieu à Montpellier a été à annulée à cause du plan vigilance canicule.

Calendrier prévisionnel RJ saison 2019

Dates	Distances et Nb volées	Lieux
16/11/19	15 M / 16 volées	VIAS
07/12/19	15 M / 16 volées	MONTPELLIER
01/02/20	15 M / 16 volées	PRADES le LEZ
14/03/20	15 M / 16 volées	LUNEL
25/04/20	Découverte Campagne / Nature / 3D 12 cibles	ROUSSIÈRES par le CD
16/05/20	15 M / 16 volées	BESSAN
06/06/20	15 M / 16 volées	BEZIERS Finale départementale jeunes

Il est demandé aux clubs pour la première rencontre qui aura lieu à Vias le 16 novembre, de bien noter le N° de licence et la **date de naissance** des jeunes archers lors de l'inscription ainsi que leur niveau s'ils en ont déjà un. Dates importantes surtout pour les Poussins (P10 né en 2010, P9 né en 2011 et P8 né en 2012). Bien préciser aussi à ces jeunes archers que la présentation de la licence est obligatoire pour faire une compétition. Nous mettons directement les « Chronotir » pour préparer les jeunes aux concours

officiels. Bien leur préciser aussi qu'ils doivent avoir une tenue décente sur le pas de tir. Idem pour la tenue du club qui reçoit sans oublier les coachs ainsi que celle des membres du CD !

Cette saison, le « découverte discipline de parcours mixant le tir en campagne, le tir nature / 3D » « Prix du Département » se fera le 25 avril à Roussières (inscriptions 5 € à payer au département).

Petit rappel, les jeunes ayant participé à plus de deux concours officiels ne peuvent pas repartir en rencontres jeunes. Nous proposons de leur permettre de faire trois concours officiels tout en restant dans les rencontres jeunes

Les benjamins et minimes en N1 ayant fait les scores pour passer en N. As, sont invités à passer en concours officiels à la rentrée (taille de blason adaptée).

Proposition d'organiser le challenge régional poussin le 20 ou le 27 juin, à faire en salle éventuellement.

Pour la saison 2020 / 2021 les propositions de dates seront à déposer en février lors de l'AG 2019 pour pré établir le calendrier de la saison suivante qui ne sera définitif qu'après la finale départementale jeunes qui aura lieu à BEZIERS.

Calendrier des Championnats départementaux :

Pour éviter tous désagréments, on souhaite faire ce petit rappel pour bien faire la distinction entre un concours dominical et un Championnat Départemental ou Régional. Pour ceux ci, les mandats seront validés et envoyés par nous même.

Pour la saison salle, le championnat départemental se fera sur deux jours à MONTPELLIER les 26 et 27 janvier 2020. Conditions pour y participer, avoir fait au minimum 2 concours dans la saison, même arme.

Le club de FRONTIGNAN organisera la 1ere manche du criterium zone est, et le club de LUNEL le championnat régional adulte salle sur deux jours.

Le club de Montpeyroux organisera le championnat départemental nature le 8 mars.

Il restera à se positionner sur le calendrier extérieur début octobre. Dès que les inscriptions au calendrier saison extérieure 2019 seront possibles sur le site de la FFTA on vous le fera savoir. Sachant que seuls les clubs ayant un arbitre en activité peuvent se positionner.

Pour les Championnats départementaux, il est rappelé que le CD fourni les trophées, des trois premiers de chaque catégories, et que les clubs reversent 2 € par archers inscrits.

CNDS 2019: Cette année, année de transition, pas de remontées de demande des clubs. Le CD a fait une demande envers le handicap et envers les jeunes, pas de réponses à ce jour.

Finances :

- * Les interventions en clubs de Howard CATHERINE BEES2 salarié du CD sont à 25 € de l'heure frais de déplacements inclus
- * Interventions extérieures forfait à la demi-journée, plus frais de déplacement et mise à disposition du matériel.
- * utilisation des structures d'un club 5 € la séance, si stage d'une journée 10 € en bon d'achat matériel. Coût pour cette saison 510 € en bons d'achats
- * Inscriptions rencontres jeunes 5 € avec 2 € de reversé par le club au CD qui prend en charge les récompenses jusqu'au 5^{ème}.
- * Inscriptions aux Championnats Départementaux 2 € reversés par le club au CD qui prend en charge les trophées des 3 premières places.
- * Le CD attribue des primes aux divers podiums des Championnats de France, OR 100 €, Argent 75 €, Bronze 50 € pour cette année nous avons 700 € de primes podiums.
- * Aides aux déplacements des équipes de DN1 (125 € X 3 déplacements), DN2 (65 € X 3 déplacements plus 125 € si accession à la finale DN2 / DN1), et pour la finale nationale de la DR Ex / DN2 (65 €). Idem pour les équipes de parcours sur sélection. Aide octroyée cette saison 845 €:
- * Prise en charge d'une partie de la tenue des arbitres soit 20 € par le CD34, de nouvelles tenues entrent en vigueur cette saison nous avons payé 1 020 €
- * stages jeunes compétiteurs et niveaux 20 € pour les deux jours avec repas tiré du sac.
- * location de matériel 15 € (sono, chronotirs, compteurs....)
- * La part licence du Comité à 5 € est inchangée depuis 2002. Il a été proposé une augmentation de 2 €, afin que les clubs puissent anticiper cette hausse, un sondage a été fait à main levée et tout le monde était pour cette augmentation, elle sera votée définitivement lors de la prochaine AG. ?

Détail des aides fin de saison

Bon achat clubs	MAC	200 €	
	PEROLS	160 €	
	Le CRES	130 €	
	FRONTIGNAN	20 €	
TOTAL		510 €	
Déplacements équipes	AGDE nature	65 €	
	MONTPEYROUX nature	65 €	
	LATTES DREx / DN2	65 €	
	MAC 2 équipes DN2	390 €	6 déplacements
TOTAL		585 €	
Dép équipes Jeunes	FRONTIGNAN (BM)	65 €	
	LATTES (CJ)	65 €	
	MAC (BM et CJ)	130 €	2 équipes
TOTAL		260 €	
Podiums	BUHIT Nina	100 €	Salle
	RUCHON Romane	100 €	
	GRIVOTTET Christophe	75 €	Nature
	BOUTONNET David	50 €	
	COQUEL JC	50 €	
	DISBEAUX Mahé	75 €	TCE Riom
	DOMINGUEZ Lucas	50 €	
	Nicolas RENAUD	125 €	Handi salle Calais 2eme + TCE la Teste du Buch 3eme
	MAC équipe BM Elisa DORS, Louison GENTIL, Alexandre PETROFF et Lucas DOMINGUEZ	75 € Pour l'équipe	Equipe J TCE
TOTAL général	B.A. 510 €	Equipes 845 €	Podiums 700 €

Tarif licences saison 2019 / 2020

Type licence	FFTA	CRTAO	CD34	TOTAL
Compétiteurs	39 € 75	20	5	64 € 75
Loisirs	31 € 75	19	5	55 € 75
Sans pratique	26 € 75	0	5	31 € 75
Jeunes	22 € 75	13	5	40 € 75
Poussins nés après 2009	13 € 75	9	5	27 € 75
découverte	14 € 75	3	2	19 € 75

Informations diverses :

* modifications des catégories et des distances de tir pour les S3 en TCE tirent à 60 M comme les cadets.

* Vous avez reçu début juillet 2019 un dossier émanant du CDOS34 concernant les coupons sport envers des féminines (entre 11 et 25 ans). Opération reconduite cette année. Contacter le CDOS34 (cdos34@gmail.com), au 04 67 67 40 98.

2020 étant une année Olympique, nous devons procéder à des élections. Ces dernières devant se faire dans les trois mois après les J.O. Il y aura donc une AG ordinaire en février pour le CD, et une électorale en octobre. L'AG de la FFTA sera mi décembre, celle du CRTAO 3 semaines avant et celle du CD aussi. Idem pour les clubs.

Dates à retenir :

* Proposition A.G. du Comité Départemental le 8 février 2020 à 18 H 00 à la maison des sports.

Répartitions des licences par clubs et nombre de voix saison 2018-2019

<i>Clubs</i>	2017-2018	2018-2019	Nb. voix
AGDE	72	77	7
BESSAN	43	40	3
BEZIERS	67	78	7
COURNONTERRAL	21	27	2
FRONTIGNAN	79	65	6
LATTES-Védas	108	112	8
LAURENS	9	8	1
LE CRES	55	70	6
LUNEL	72	72	7
MONTPELLIER	156	191	10
PALAVAS	21	19	1
PEROLS	52	57	5
PRADES LE LEZ	41	26	2
ROQUEBRUN	6	4	0
SETE	39	28	2
VALLEE HLT	62	61	6
VIAS	17	24	2
SAUVIAN (création)	1	10	1
TOTAL	926	970	76

Nous avons eu 687 hommes et 283 féminines (30%)

Répartition par catégories 2018- 2019

Catégories	Féminines	masculin	total
poussins	17	60	77
benjamins	29	67	96
minimes	28	53	81
cadets	39	65	104
juniors	22	20	42
S1	47	96	143
S2	61	162	223
S3	40	164	204

8.1.1 – Découpage des voix

Le nombre de voix dont dispose chaque groupement sportif affilié, en règle avec la loi du 1^{er} juillet 1901 et avec les textes législatifs et réglementaires concernant le sport, est déterminé de la façon suivante :

- de 06 à 20 membres licenciés = 1 voix
- de 21 à 30 membres licenciés = 2 voix
- de 31 à 40 membres licenciés = 3 voix
- de 41 à 50 membres licenciés = 4 voix
- de 51 à 60 membres licenciés = 5 voix
- de 61 à 70 membres licenciés = 6 voix
- de 71 à 100 membres licenciés = 7 voix
- **au-delà de 100 membres licenciés, 1 voix supplémentaire par tranche de 50 membres licenciés.**